

Votants : 78
Convocation du Conseil de Communauté :
le 18 février 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 février 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 février 2014

FINANCES – REMBOURSEMENT DE CHARGES AU BUDGET PRINCIPAL, DES BUDGETS ANNEXES, DE LA REGIE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE LA REGIE DES DECHETS MENAGERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2014

Titulaires présents :

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOUIN, Gilles BILLON, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Annick DEFAYE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Gérard GIBAULT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Gerard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSSENE, Olivier MARIE, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Franck MICHEL, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Huseyin YLDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Marc THEBAULT, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Aurélien MANSART à Annie COUTUREAU, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Geneviève GAILLARD, Sylvette RIMBAUD à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Louis SIMON à Pilar BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Josiane METAYER, Jacques TAPIN à Michel GENDREAU, Gérard ZABATTA à Christophe POIRIER

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSSENE, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Thierry BUREAU, Patrick DELAUNAY, Catherine GAUFICHON, Jean-Pierre MIGAULT, Daniel VEILLET

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Dominique VALLEE, Gérard ZABATTA

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Julie BIRET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 FEVRIER 2014

FINANCES – REMBOURSEMENT DE CHARGES AU BUDGET PRINCIPAL, DES BUDGETS ANNEXES, DE LA REGIE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE LA REGIE DES DECHETS MENAGERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2014

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.2224-1 et L.2224-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du 24 février 2014 approuvant l'adoption du Budget Primitif 2014 du Budget Principal, des Budgets Annexes, de la régie des Energies Renouvelables et de la Régie des Déchets Ménagers;

Considérant les instructions budgétaires et comptables M14, M4, M43 et M49,

Considérant l'arrêté préfectoral n° 2013149-0003 du 29 mai 2013 portant création d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la Communauté de Communes de Plaine de Courance, et de l'extension à la commune de Germond-rouvre,

Considérant l'arrêté préfectoral n° 2013358-0004 du 24 décembre 2013 relatif aux dispositions comptables et administratives consécutives à la création de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Considérant l'activité des services Assainissement, Transports Urbains, Energies Renouvelables et Déchets Ménagers retracée en Budgets Annexes ou en régie à autonomie financière,

Considérant que l'exercice de ces activités nécessite le concours de plusieurs services de la Communauté d'Agglomération du Niortais relevant du Budget Principal.

Considérant que les Budgets Annexes, la régie des Energies Renouvelables et la Régie des Déchets Ménagers doivent à ce titre verser une participation au Budget Principal selon les modalités d'évaluation fixées par délibérations du 10 Décembre 2007, du 20 Octobre 2008, du 4 juin 2012 et actualisées chaque année

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Décider le versement, par les budgets annexes ou par les régies à autonomie financière, d'un remboursement de charges, auprès du budget principal, selon le tableau suivant :

Dépenses		Recettes	
Assainissement	589 333 €	Budget principal	1 713 499 €
Transports urbains	407 074 €		
Régie Déchets Ménagers	693 225 €		
Energies Renouvelables	9 000 €		
Activités assujetties à TVA	14 867 €		

- Préciser que la participation de la régie des énergies renouvelables s'établit forfaitairement à 1 500 € par projet (Pagnol, STEP Frontenay Rohan-Rohan, Ateliers relais d'Echiré, Vallon d'Arty, Dépôt TAN, Ressourcerie). Cette participation ne sera demandée que pour les projets en service.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0



